



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 10 OCTOBRE 2019**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-neuf, le 10 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 4 octobre 2019, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	29	5	1

**Secrétaire de séance :** François DUMON

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 juin 2019,

<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Rapporteur</b>
<b>181</b>	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
<b>182</b>	Finances – Budget principal de la Ville – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur	Le Maire
<b>183</b>	Finances – Budget principal de la Ville – Créances éteintes – Admission en non valeur	Le Maire
<b>184</b>	Finances – Budget principal de la Ville – Décision modificative n°2 et reprise de provisions – Exercice 2019	Le Maire
<b>185</b>	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Décision modificative n°2 – Exercice 2019	Le Maire

<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Rapporteur</b>
<b>186</b>	Finances – Budget annexe Lotissement – Décision modificative n°1 – Exercice 2019	Le Maire
<b>187</b>	Direction Générale – Revitalisation commerciale – Définition du périmètre de l'aide – Désignation des membres de la commission de revitalisation commerciale	Le Maire
<b>188</b>	Direction Générale – Adhésion de la Ville à la coordination nationale des comités de défense des Hôpitaux et maternités de proximité	Le Maire
<b>189</b>	Direction Générale – Recapitalisation de la SEM.VIE et entrée au capital du groupe Caisse des dépôts	Le Maire
<b>190</b>	Direction Générale – Convention Ville/Centre de vacances Berry Tudy	Marie-Hélène BODIN
<b>191</b>	Contrat de ville et Politique de la ville – Programmation des actions nouvelles de 2019 – Attribution de subventions	Marie-Hélène BODIN
<b>192</b>	Foncier – Rétrocession par la Compagnie Immobilière d'Aménagement des emprises de voirie du lotissement Les Petits Bois Marteau (tranches II et III)	Franck MICHOUX
<b>193</b>	Foncier – Classement dans le domaine public communal – Parcelles chemin du Briou	Franck MICHOUX
<b>194</b>	Foncier – Classement dans le domaine public communal de la voirie – Parcelles sises chemin du Verdin	Franck MICHOUX
<b>195</b>	Foncier – Échange sans soulte entre la commune de Vierzon et la S.A. France Loire de parcelles sur le territoire de la commune	Franck MICHOUX
<b>196</b>	Foncier – Désaffectation et déclassement du domaine public - rue de la Piscine	Franck MICHOUX
<b>197</b>	Foncier – Signature du bail emphytéotique administratif avec la société Forces Motrices de Farebout pour l'exploitation d'une micro-centrale hydroélectrique sur le barrage de l'Yèvre – Rue Miranda de Ebro	Franck MICHOUX
<b>198</b>	Foncier – Acquisition auprès de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry de l'immeuble cadastré CW 634 sis 4 bis rue du Cavalier	Franck MICHOUX
<b>199</b>	Foncier – Acquisition auprès de l'Office Public de l'Habitat Val de Berry du délaissé de lotissement – rue du Bourdoiseau	Franck MICHOUX
<b>200</b>	Foncier – Avis sur l'Aliénation d'un logement par la S.A. d'HLM France Loire – 8 Place de la Mémoire	Franck MICHOUX
<b>201</b>	Foncier – Avis sur l'Aliénation d'un logement par la S.A. d'HLM France Loire – 13 Place de la Mémoire	Franck MICHOUX
<b>202</b>	Foncier – Avis sur la vente d'un logement par l'Office Public de l'Habitat Val de Berry – 65 rue Félix Pyat	Franck MICHOUX
<b>203</b>	Foncier – Désaffectation du domaine public et déclassement - rue Rollinat	Franck MICHOUX

<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Rapporteur</b>
<b>204</b>	Foncier – Acquisition parcelle BP 83 chemin du Grand Orme appartenant à Monsieur RENAULT	Franck MICHOUX
<b>205</b>	Foncier – Convention avec les copropriétaires du 11 rue Voltaire pour réalisation d'une fresque sur le pignon du bâtiment	Franck MICHOUX
<b>206</b>	Foncier – Cession d'une parcelle communale rue Mozart à la Société Terralia Immobilier	Franck MICHOUX
<b>207</b>	Foncier – SEM.VIE – Compte-rendu d'activités pour l'exercice 2018	Franck MICHOUX
<b>208</b>	Foncier – Espace Bas de Grange – Convention de concession avec la SEM.VIE – Approbation du compte-rendu annuel d'activités pour l'exercice 2018	Franck MICHOUX
<b>209</b>	Foncier – Équipement cinématographique – Convention de concession avec la SEM.VIE – Approbation du compte-rendu annuel d'activités pour l'exercice 2018	Franck MICHOUX
<b>210</b>	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable – Année 2018	Jill GAUCHER
<b>211</b>	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées – Année 2018	Jill GAUCHER
<b>212</b>	Jeunesse – Camp jeunesse séjour février 2020 – Tarifs	Frédéric COUTURIER
<b>213</b>	Théâtre Mac-Nab – Tarification du bar du Théâtre Mac-Nab	Frédéric COUTURIER
<b>214</b>	Culture – Convention de partenariat pour l'exposition d'une œuvre dans l'espace public – Attribution d'une subvention au Fonds Régional d'Art Contemporain du Centre-Val de Loire (FRAC Centre-Val de Loire)	Frédéric COUTURIER
<b>215</b>	Environnement – Classement de l'Île Marie en Espace Naturel Sensible	Djamila KAOUES
<b>216</b>	Direction Générale – Aide à l'association Énergie Citoyenne en Pays de Vierzon	Djamila KAOUES
<b>217</b>	Sports – Attribution de subventions complémentaires de fonctionnement à diverses associations sportives	Fabien BERNAGOUT
<b>218</b>	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
<b>219</b>	Ressources Humaines – Modification de la mise à disposition d'agents par la Ville pour le compte de la Caisse des écoles	Solange MION
<b>220</b>	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement à diverses associations	Solange MION
<b>221</b>	Transports – Contrat de délégation de service public des transports urbains – Rapport d'activités 2018 de la Société des Transports Urbains de Vierzon (STUV)	Fabrice TRIPEAU

N°	Libellé	Rapporteur
222	Transports – Délégation de service publics des transports urbains – Avenant n°4	Fabrice TRIPEAU
223	Politique de la ville – Approbation de l’avenant du contrat de ville de Vierzon 2019-2022 ( <i>délibération remise sur table</i> )	Marie-Hélène BODIN

## Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 juin 2019.

### ADOPTÉ PAR :

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent: M. KURNAZ

## 19/181 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu’il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur une fixation du montant de l’indemnité versée aux candidats non retenus, de locations temporaires de terrains communaux, de demandes de subventions, de réalisations de prêts, de conventions de partenariats, de convention de mise à disposition de locaux et divers marchés.

## 19/182 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR

### Le Maire

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d’admettre en non valeur la créance représentant un montant de 27 569,86 € TTC,
- d’imputer l’opération comptable correspondante à l’article 6541.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent : M. KURNAZ

## **19/183 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – CRÉANCES ÉTEINTES – ADMISSION EN NON VALEUR**

### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'admettre la créance éteinte représentant un montant de 43,30 €,
- d'imputer l'opération comptable de la créance éteinte déclarée à l'article 6542 pour 43,30 € sous-fonction 01.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ

## **19/184 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 ET REPRISE DE PROVISIONS – EXERCICE 2019**

### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver la décision modificative n°2 et reprise de provisions du budget principal de la Ville de l'exercice 2019.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ

## **19/185 FINANCES – BUDGET ANNEXE THÉÂTRE MAC-NAB – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2019**

### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver la décision modificative n°2 du Théâtre Mac-Nab de l'exercice 2019.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent : M. KURNAZ.

## **19/186 FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2019**

### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe Lotissement de l'exercice 2019.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

## **19/187 DIRECTION GÉNÉRALE – REVITALISATION COMMERCIALE – DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE DE L'AIDE – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE REVITALISATION COMMERCIALE**

### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'acter les périmètres d'intervention d'aide aux loyers tel que définis ci-avant et selon plans visés en annexes 1 et 2,
- de procéder au vote pour désigner les élus pour y siéger :

se présentent pour siéger à la Commission de revitalisation commerciale :

- Madame Élisabeth HOVASSE-PRELY,
- Madame Jill GAUCHER,
- Monsieur Franck MICHOUX,
- Monsieur Fabrice TRIPEAU,
- Madame Mary-Claude GRISON.

Résultats des votes :

29 voix pour Mesdames HOVASSE-PRÉLY, GAUCHER et GRISON et Messieurs MICHOUX et TRIPEAU.

- de désigner Mesdames Élisabeth HOVASSE-PRELY, Jill GAUCHER et Mary-Claude GRISON et Messieurs Franck MICHOUX et Fabrice TRIPEAU comme membres de la Commission de revitalisation commerciale.

## **ADOPTÉ PAR :**

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent : M. KURNAZ.

2 non participation au vote : Mme BICHLER, M. BOURDIN.

## **19/188 DIRECTION GÉNÉRALE – ADHÉSION DE LA VILLE À LA COORDINATION NATIONALE DES COMITÉS DE DÉFENSE DES HÔPITAUX ET MATERNITÉS DE PROXIMITÉ**

### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de veiller au maintien de l'hôpital de Vierzon pour qu'il reste un établissement de soins de proximité, avec toutes les disciplines et tous les personnels nécessaires,
- d'adhérer à la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité,
- de verser une cotisation annuelle d'un montant de 50,00 €,
- d'imputer la dépense sur les crédits ouverts au budget, fonction/sous-fonction 510, article 628.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ

## **19/189 DIRECTION GÉNÉRALE – RECAPITALISATION SEM.VIE ET ENTRÉE AU CAPITAL DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS**

### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'autoriser le Maire à poursuivre les négociations dans le cadre des opérations sus-évoquées et notamment celles relatives à la recapitalisation de la SEM.VIE et de l'autoriser à signer tout acte y afférent.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ

## **19/190 DIRECTION GÉNÉRALE– CONVENTION VILLE/CENTRE DE VACANCES BERRY TUDY**

### **Rapporteur: Marie-Hélène BODIN**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de fixer le montant de la prise en charge de la ville de Vierzon à hauteur de 15 € par jour et par enfant qui s'est inscrit aux séjours organisés par l'association " Centre de Vacances Berry-Tudy ", au centre de vacances situé à L'île Tudy (Finistère) en Bretagne,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention organisant cette participation financière et tout acte afférent à ladite convention.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ

## **19/191 CONTRAT DE VILLE ET POLITIQUE DE LA VILLE – PROGRAMMATION DES ACTIONS NOUVELLES DE 2019 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

### **Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le versement des subventions au titre du Contrat de Ville et les plans de financement y afférents,

- d'imputer les dépenses et les recettes au budget 2019.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

**19/192 FONCIER – RÉTROCESSION PAR LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE D'AMÉNAGEMENT DES EMPRISES DE VOIRIE DU LOTISSEMENT LES PETITS BOIS MARTEAU (TRANCHES II ET III)**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'accepter la rétrocession, au prix d'un euro, par la Commission Immobilière d'Aménagement des parcelles cadastrées DH n°582 (1 208 m<sup>2</sup>), DH n° 602 (925 m<sup>2</sup>), DH n°632 (2 219 m<sup>2</sup>) et DH n°659 (4 961 m<sup>2</sup>) en vue de leur incorporation dans le domaine public de la voirie, étant entendu que le vendeur dispensera l'acheteur du versement de cette somme,
- de confier au Maire l'établissement de l'acte administratif de cession de l'immeuble,
- de désigner l'Adjoint au Maire délégué pour représenter la Ville et signer l'acte à intervenir,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction sous-fonction 822, article 2112.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

## **19/193 FONCIER – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIRIE – PARCELLES CHEMIN DU BRIOU**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal des parcelles privées communales non bâties réservées à la voirie sises chemin du Briou, cadastrées section BZ n° 595, 593, 591, 560, 583, 579 et 577,
- de dire que le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- de dire que la présente délibération du Conseil municipal sera publiée et enregistrée au Service de Publicité Foncière de Bourges.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU) , M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

## **19/194 FONCIER – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIRIE – PARCELLES SISES CHEMIN DU VERDIN**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal des parcelles privées communales non bâties réservées à la voirie sises chemin du Verdin, cadastrées section DY 261, DZ 373, 344 et 346,
- de dire que le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- de dire que la présente délibération du Conseil municipal sera publiée et enregistrée au Service de Publicité Foncière de Bourges.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ

## **19/195 FONCIER – ÉCHANGE SANS SOULTE ENTRE LA COMMUNE DE VIERZON ET LA S.A. FRANCE LOIRE DE PARCELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de procéder à l'échange sans soulte des parcelles cadastrées BZ901 pour 1005 m<sup>2</sup> et BZ902 pour 697m<sup>2</sup>, soit une superficie totale de 1 702 m<sup>2</sup>, situées place Salvador Allende cédées par la S.A. France Loire et des parcelles cadastrées section CT 252p, CT 464p, CT 463p pour une superficie totale de 476 m<sup>2</sup> environ, cédées par la commune de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

## **19/196 FONCIER – DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC – RUE DE LA PISCINE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de prononcer la désaffectation et le déclassement de la partie du domaine public nécessaire au projet de construction et d'exploitation d'une micro-centrale hydroélectrique sur le barrage de l'Yèvre, à prendre pour partie sur la parcelle communale cadastrée section DM n°1 et pour partie sur l'emprise de la rue de la Piscine, pour un total de 528 m².

#### **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

1 abstention: Mme GRISON.

### **19/197 FONCIER – SIGNATURE DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF AVEC LA SOCIÉTÉ FORCES MOTRICES DE FAREBOUT POUR L'EXPLOITATION D'UNE MICRO-CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE SUR LE BARRAGE DE L'YÈVRE – RUE MIRANDA DE EBRO**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer le bail emphytéotique pour une durée de 40 ans, commençant à courir le 24 janvier 2019, conformément aux dispositions de la promesse de bail approuvée par délibération du Conseil municipal du 24 juin 2013,

- d'imputer la recette au budget 2019, article 7520, fonction 824.

#### **ADOPTÉ PAR :**

28 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

1 abstention: *Mme GRISON*.

**19/198 FONCIER – ACQUISITION AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY DE L'IMMEUBLE CADASTRÉ CW 634 SIS 4 BIS RUE DU CAVALIER**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'acquérir l'immeuble cadastré section CW n° 634 d'une contenance de 7a 98ca, sis 4bis rue du Cavalier à Vierzon, au prix de 18 000 € net vendeur augmenté des frais d'acte supportés par la communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry dans le cadre de la préemption,
- de confier au Maire l'établissement de l'acte administratif d'acquisition,
- de désigner Monsieur l'Adjoint au Maire délégué pour représenter la ville de Vierzon et signer l'acte d'acquisition et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.*

5 voix pour par mandat: *M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).*

1 absent: *M. KURNAZ.*

**19/199 FONCIER – ACQUISITION AUPRÈS DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT VAL DE BERRY DU DÉLAISSÉ DE LOTISSEMENT – RUE DU BOURDOISEAU**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'accepter la rétrocession à titre gratuit, par l'Office Public de l'Habitat Val de Berry, des parcelles cadastrées DIn°170p et 171p (311 m<sup>2</sup>), DI n°499p (552 m<sup>2</sup>),
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction sous-fonction 822, article 2112.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

### **19/200 FONCIER – AVIS SUR L'ALIÉNATION D'UN LOGEMENT PAR LA S.A. D'HLM FRANCE LOIRE – 8 PLACE DE LA MÉMOIRE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'émettre un avis favorable sur la vente du pavillon situé 8 place de la Mémoire (cadastré EO 12) par la S.A. France Loire.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

### **19/201 FONCIER – AVIS SUR L'ALIÉNATION D'UN LOGEMENT PAR LA S.A. D'HLM FRANCE LOIRE – 13 PLACE DE LA MÉMOIRE**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de donner un avis favorable sur la vente du pavillon situé 13 place de la Mémoire (cadastré EO 86) par la S.A. France Loire.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

## **19/202 FONCIER – AVIS SUR LA VENTE D'UN LOGEMENT PAR L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT VAL DE BERRY – 65 RUE FELIX PYAT**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de donner un avis favorable sur la vente du pavillon situé 13 place de la Mémoire (cadastré EO 86) par la S.A. France Loire.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

## **19/203 FONCIER – DÉSAFFECTATION DU DOMAINE PUBLIC ET DÉCLASSEMENT – RUE ROLLINAT**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de prononcer la désaffectation et le déclassement d'une partie du domaine public correspondant à l'emprise de la rue Rollinat, pour environ 400 m<sup>2</sup>.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

### **19/204 FONCIER – ACQUISITION PARCELLE BP 83 CHEMIN DU GRAND ORME APPARTENANT À MONSIEUR RENAULT**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'acquérir la parcelle cadastrée BP 83 pour 595 m<sup>2</sup>, sise 6 chemin du Grand Orme à Vierzon, auprès de France Domaine, administrateur de la succession vacante de Monsieur Maurice RENAULT par ordonnance du 12 juin 2019, au prix de 500 €,
- de confier au Maire l'établissement de l'acte administratif d'acquisition,
- de désigner l'Adjoint au Maire délégué à représenter la ville de Vierzon et signer l'acte d'acquisition et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

### **19/205 FONCIER – CONVENTION AVEC LES COPROPRIÉTAIRES DU 11 RUE VOLTAIRE POUR RÉALISATION D'UNE FRESQUE SUR LE PIGNON DU BÂTIMENT**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver la convention tripartite passée avec les copropriétaires du bâtiment sis 11 rue Voltaire (cadastré section CT477), et l'artiste, Madame Carol GALAND, relative à la réalisation d'une fresque sur le pignon donnant sur la Place Jacques Brel.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

**19/206 FONCIER – CESSION D'UNE PARCELLES COMMUNALE RUE MOZART À LA SOCIÉTÉ TERRALIA IMMOBILIER**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de céder à la société TERRALIA Immobilier, la parcelle communale cadastrée section BW n° 567 pour 3550m<sup>2</sup>, sise rue Mozart à Vierzon, moyennant le prix de 88 750,00 € H.T.,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la promesse de vente, l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,

- de recouvrer la recette correspondante au chapitre 024.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

**19/207 FONCIER – SEM.VIE – COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2018**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2018.

**ADOPTÉ PAR :**

19 voix Pour : Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. SANDRIER, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU).

1 absent : M. KURNAZ.

5 Abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

1 Abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

5 non participation au vote : M. SANSU, M. MASSICARD, M. CRINI, M. TRIPEAU, M. DUGUET.

**19/208 FONCIER – ESPACE BAS DE GRANGE – CONVENTION DE CONCESSION AVEC LA SEM.VIE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2018**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2018.

**ADOPTÉ PAR :**

19 voix Pour : Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. SANDRIER, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU).

1 absent : M. KURNAZ.

5 Abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

1 Abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

5 non participation au vote : M. SANSU, M. MASSICARD, M. CRINI, M. TRIPEAU, M. DUGUET.

**19/209 FONCIER– ÉQUIPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE – CONVENTION DE CONCESSION AVEC LA SEM.VIE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2018**

**Rapporteur: Franck MICHOUX**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2018.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : *Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. SANDRIER, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.*

5 voix pour par mandat : *M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).*

1 absent : *M. KURNAZ.*

5 non participation au vote : *M. SANSU, M. MASSICARD, M. CRINI, M. TRIPEAU, M. DUGUET.*

**19/210 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE – ANNÉE 2018**

**Rapporteur: Jill GAUCHER**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, pour l'exercice 2018,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.*

4 voix pour par mandat : *M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU).*

1 absent : *M. KURNAZ.*

5 Abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.*

1 Abstention par mandat : *M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).*

## **19/211 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – ANNÉE 2018**

**Rapporteur: Jill GAUCHER**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées, pour l'exercice 2018,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

### **ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU).

1 absent : M. KURNAZ.

5 Abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

1 Abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

## **19/212 JEUNESSE – CAMP JEUNESSE SÉJOUR FÉVRIER 2020 – TARIFS**

**Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées, pour l'exercice 2018,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

## **19/213 THÉÂTRE MAC-NAB – TARIFICATION DU BAR DU THÉÂTRE MAC-NAB**

### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de fixer les tarifs de consommation du Mac-Nab Café comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Tarifs</b>
Café	1,00 €
Thé/infusions	1,50 €
Eau plate	
Bouteille d'eau 0,50 cl	0,50 €
Sirop à l'eau, diablo	1,50 €
Soda, jus de fruits, eau pétillante	2,00 €
Bière (pression ou 25 cl)	2,50 €
Verre de vin (10 cl)	2,00 €
Bouteille de vin (sec ou pétillant)	12,00 €
Kir	2,50 €
Apéritif vin cuit (4 cl)	2,50 €
Apéritifs anisés (2 cl)	2,00 €
Whisky baby (2 cl)	2,00 €
Whisky (4 cl)	4,00 €
Vodka (4 cl)	4,00 €
Cognac (4 cl)	4,00 €

- d'abroger la délibération n° 12/185 du Conseil municipal en date du 28 juin 2012,

- d'appliquer ces tarifs à compter du 10 octobre 2019,

- d'imputer les recettes au budget annexe du Théâtre Mac-Nab, article 7018, et de les recouvrer dans le cadre de la régie de recettes du Théâtre.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU) , M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

### **19/214 CULTURE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'EXPOSITION D'UNE OEUVRE DANS L'ESPACE PUBLIC – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN DU CENTRE-VAL DE LOIRE (FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE)**

#### **Le Maire**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'attribuer au FRAC une aide financière d'un montant de 6 500 € pour 2019 au titre de son partenariat avec la Ville,
- d'approuver la convention passée entre la Ville et le FRAC,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget primitif 2019, article 6574 fonction sous-fonction 312.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU) , M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

### **19/215 ENVIRONNEMENT – CLASSEMENT DE L'ÎLE MARIE EN ESPACE NATUREL SENSIBLE**

**Rapporteur : Djamila KAOUES**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le classement du site de l'Île Marie comme Espace Naturel Sensible, comme défini dans le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles,
- d'approuver la convention tripartite entre la commune, le Conservatoire des Espaces Naturels et le Conseil départemental du Cher, définissant les modalités de partenariat,
- d'autoriser le Maire, ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention et tout acte y afférent.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absent: M. KURNAZ.

### **19/216 DIRECTION GÉNÉRALE – AIDE À L'ASSOCIATION ÉNERGIE CITOYENNE EN PAYS DE VIERZON**

#### **Rapporteur : Djamila KAOUES**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'attribuer une subvention à hauteur 3 000 €,
- d'imputer la somme de 3 000 € à la fonction 021, 6574 sous-fonction.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent: M. KURNAZ

## **19/217 SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

**Rapporteur: Fabien BERNAGOUT**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'attribuer une subvention complémentaire de fonctionnement aux associations sportives suivantes:

- 5 000 € à l'Églantine Vierzon Handball pour les accompagner dans les transports,
- 1 500 € au Club d'Athlétisme Vierzonnais pour l'organisation de la 10ème édition des 24 heures du Quai du Cher, support du Championnat de France de la spécialité, qui aura lieu les 5 et 6 octobre 2019,
- 1 450 € au Club Cycliste Vierzonnais pour l'organisation de la 60ème course Paris - Chalette - Vierzon du 28 septembre 2019.

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2019, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent: M. KURNAZ

## **19/218 RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur: Solange MION**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- de modifier le tableau des effectifs comme susvisé.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent: M. KURNAZ

## **19/219 RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATIONS DE LA MISE À DISPOSITION D'AGENTS PAR LA VILLE POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DES ÉCOLES**

### **Rapporteur : Solange MION**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver la fin de mise à disposition de Karim M'TOUGUI pour le compte de la Caisse des Écoles pour 1/3 temps, à compter du 21 octobre 2019,
- d'approuver la nouvelle mise à disposition d'Aurélié VASSIVIÈRE pour le compte de la Caisse des Écoles pour 2/3 temps passé par avenant à compter du 21 octobre 2019,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer les actes y afférents.

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent: M. KURNAZ

## **19/220 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS**

### **Rapporteur : Solange MION**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention à l'association suivante :

- 2 500 € au Comité des fêtes de Vierzon pour l'aider à l'organisation du réveillon du Nouvel An.

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

- 1 730 € à l'association Foyer Sainte-Marcelle pour lui permettre de couvrir les frais correspondant aux charges locatives et plus particulièrement aux dépenses d'énergie du local que la Ville met à la disposition de l'association depuis le 1er décembre 2010, d'une superficie de 200 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée d'un immeuble appartenant à la Ville, situé au 10 rue Anatole France, afin qu'elle puisse y tenir ses activités dans de bonnes conditions,
- 1 000 € à l'association Palette du Monde pour l'aider à supporter les frais d'accueil des artistes lors du Salon d'Automne 2019,
- 500 € à l'association Pôle Nutrition,
- 500 € à l'association ARENCO, subvention attribuée dans le cadre de l'organisation du 15ème salon « Mariage à Vierzon » qui aura lieu en janvier 2020,
- 400 € à l'association Palette du Monde pour lui permettre de récompenser les lauréats du Salon d'Automne de la ville de Vierzon en octobre 2019,
- 200 € à l'association FASILA Danser,
- 200 € à l'association les 3 Rives,
- 150 € à l'association GEM Odysée.

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 7 180 € sur les crédits ouverts au budget 2019, article 6574.

#### **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent: M. KURNAZ

### **19/221 TRANSPORTS – CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS – RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2018 DE LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS URBAINS DE VIERZON (STUV)**

**Rapporteur : Fabrice TRIPEAU**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver le rapport d'activité 2018 de la Société des Transports Urbains de Vierzon (STUV), conformément à la délégation de service public n° 2015-129 pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains «Le Vib'».

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent: M. KURNAZ

### **19/222 TRANSPORTS– DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLICS DES TRANSPORTS URBAINS – AVENANT N°4**

**Rapporteur : Fabrice TRIPEAU**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver l'avenant N° 4 à la convention de délégation de service public n° 2015-129 pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains «Le Vib'».

## **ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absent: M. KURNAZ

### **19/223 POLITIQUE DE LA VILLE – APPROBATION DE L'AVENANT DU CONTRAT DE VILLE DE VIERZON 2019-2022**

**Rapporteur : Marie-Hélène BODIN**

Le conseil municipal après avoir délibéré, a décidé de :

- d'approuver l'avenant ci-annexé du Contrat de ville de Vierzon pour la période 2019-2022,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit avenant et tout acte afférent au contrat de Ville approuvé selon la délibération n° 15/105 du 25 juin 2015.

**ADOPTÉ PAR :**

29 voix Pour: *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.*

5 voix pour par mandat: *M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DRIF (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON),*

1 absent: *M. KURNAZ*

Fait à VIERZON, le 11 octobre 2019



Le Maire,

Nicolas SANSU